



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Validation rétrospective des achats et dons pour le Musée d'Angoulême
2012-2014**

DE20150209_32	Conseil municipal du 9 février 2015
Rapporteur : Samuel CAZENAVE	Télétransmise à la Préfecture le Affichée le 11 février 2015
	11 FEV. 2015

L'an deux mille quinze le neuf février à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 22 janvier 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Etait absent :

Mme SERRALHEIRO

Ont donné procuration :

- M. VERGNAUD à Mme LEGRAND
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Samantha BOURGOGNE

**Validation rétrospective des achats et dons pour le Musée
d'Angoulême 2012-2014**

Développement culturel
id : 755

Conseil municipal
9 février 2015

32

Rapporteur : Samuel CAZENAVE

Le Musée d'Angoulême propose de régulariser les dons et achats qui ont été faits ces deux dernières années à la Ville pour le musée labellisé Musée de France, soit au total 19 lots d'objets dont la description est jointe en annexe de la présente délibération.

Aussi, il vous est proposé de valider l'ensemble de ces donations et achats qui enrichissent les collections du Musée d'Angoulême de façon à parfaire, conformément à la loi sur les Musées 2002-2004, leur protection légale et leur inscription à l'inventaire labellisé des Musées de France

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
9 février 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

